

Rapport du maire – Année 2014

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Fassett.

La population pour l'an 2014 était de 463 citoyens (461 en 2013) + ,5 %. Il est à noter que de plus en plus de nouveaux arrivants achètent une propriété secondaire, ce qui fausse le nombre de citoyens selon les données du MAMOT. Le sommaire de notre rôle d'évaluation pour l'année nous indiquait une évaluation imposable de 36 451 900 \$ au 26 août (36 388 700 \$ en 2013) + 1 %. plusieurs nouvelles constructions et rénovations ne sont pas encore incluses dans ce rôle.

L'année financière 2013 s'est terminée avec un surplus de 39 093 \$. Pour l'année 2014, sur un budget de 680 001 \$, nous prévoyons équilibrer notre budget. En 2014, le salaire des élus se répartissait comme suit : 9 393,53 \$ de salaire pour le maire et 4 696,76 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 14 090,29 \$. Pour chaque conseiller 3 131,17 \$ de salaire et 1 565,59 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 4 696,71 \$. Tout cela selon l'application du règlement 1-90. De plus, le maire, comme membre du conseil des maires de la MRC Papineau, reçoit 4 662,00 \$ de salaire et 2 331,00 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 6 993,00 \$.

Le terrain de jeux, le parc, la patinoire, la bibliothèque, le quai public et le centre communautaire, sous juridiction municipale, ont occasionné des déboursés d'environ 50 430 \$ pour l'année 2014.

Subventions et aides financières reçues :

- Subvention de 15 000 \$ accordée par le MTQ pour l'amélioration du réseau routier municipal, la réfection de la chaussée de plusieurs rues et des travaux d'excavation reliés à la voirie.
- Subvention d'un montant d'environ 19 052 \$ à recevoir de Recyc-Québec pour compensation des coûts de recyclage d'où l'importance de recycler au maximum.
- Remboursement d'une partie de la TVQ payée pour un montant estimé à 17 600 \$.

Contributions financières accordées par la Municipalité en 2014 :

- Différents dons ont été faits à des organismes qui supportent les citoyens de notre communauté :

| | |
|--|----------|
| Club de l'Âge d'or de Fassett – Câble Télévision | 587 \$ |
| Le Carrefour Jeunesse-emploi Papineau | 69 \$ |
| Le Comité Action Loisirs de Fassett | 2 000 \$ |
| Le Comité Action Loisirs de Fassett 148 en folie | 600 \$ |
| Pancartes La 148 en folie | 260 \$ |
| CLD Papineau – La 148 en folie | 100 \$ |
| Banque Alimentaire de la Petite-Nation | 150 \$ |
| Corporation des Loisirs de la Petite-Nation | 60 \$ |
| Résidence Le Monarque | 100 \$ |
| Conseil de la fabrique | 100 \$ |
| Jours "J" BMR | 500 \$ |

- Utilisation gratuite de la salle communautaire pour les activités des organismes à but non lucratif et local fourni à l'Âge d'or.

Comme la Municipalité n'a pas de responsable des Loisirs et/ou de la Culture, c'est grâce aux différents organismes que la culture, les loisirs et l'activité physique existent. Merci à tous les bénévoles du Club d'âge d'or, Comité Action Loisirs de Fassett et Conseil de la Fabrique.

Réalizations importantes de l'année 2014 (Coûts avant taxes)

La Municipalité de Fassett a en 2014 dû faire refaire son rôle d'évaluation qui datait de 6 ans et la loi nous y oblige. Il est entendu que le taux de taxation sera ajusté en conséquence pour minimiser l'impact sur les comptes de taxes. Les coûts inhérents à la confection du nouveau rôle et la réforme cadastrale imposée par le Gouvernement ont été payés à l'aide du surplus accumulé.

Autres faits divers

Les membres du conseil ont eu à participer à 12 réunions régulières, autant de plénières et à plus de 6 réunions extraordinaires du conseil. Le maire et différents membres du conseil ont travaillé à maintes reprises dans des comités de travail. Le maire, de son côté, pour la MRC, a participé à 12 réunions du conseil des maires et à plus de 25 réunions de différents comités comme Sécurité incendie, Transport - Autoroute 50 et la commission d'aménagement. Je remercie personnellement tous les membres du conseil pour leur travail souvent ingrat et peu rémunéré.

Il ne faut pas oublier le travail exceptionnel effectué par nos employés municipaux. Que ce soit notre Directrice générale

ou notre secrétaire administrative qui vous accueillent de façon professionnelle ou nos 2 employés des travaux publics qui réussissent à faire un travail dont nous pouvons être fiers. Nos employés des travaux publics parviennent, à deux seulement, à faire à chaque semaine, la cueillette des ordures, du recyclage, des feuilles, du métal, des pneus et de la peinture. Ils voient aussi à la maintenance du réseau d'aqueduc et du système d'interception et traitement des eaux usées. Ils entretiennent les terrains et bâtiments municipaux. Leur polyvalence est rentable pour notre petite municipalité. À deux, ils réussissent à accomplir un travail qui permet à notre municipalité d'être devenue une des plus propres de la région. Il faut en être fier et collaborer à maintenir ce mouvement d'embellissement de notre village.

Nos employés de bureau font aussi un travail remarquable car même si nous sommes une petite municipalité, les exigences du gouvernement du Québec sont les mêmes que pour une ville. Nous devons composer à l'interne pour éviter des coûts trop élevés pour nos citoyens.

Nos priorités pour les années à venir seront :

- Installation d'un accès handicapé au Centre Communautaire en 2015 si nous avons une subvention.
- Implantation d'un Programme de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR).
- Continuation du travail d'embellissement des rues du village, achat d'ameublement urbain, etc
- Poursuite de l'aménagement de sentiers pédestres, piste cyclable et aire de repos.
- Agrandissement du quai municipal.

Liste des règlements nouveaux, abrogés et amendés en 2014 :

| | |
|---------|--|
| 2014-08 | Règlement sur le code d'éthique et de déontologie |
| 2014-09 | Règlement sur le traitement des élus. |
| 2014-10 | Règlement pour permettre la circulation aux véhicules tout-terrain sur le Chemin Prud'homme. |
| 2014-11 | Règlement de citation de l'église St-Fidèle de Fassett. |
| 2014-12 | Règlement de citation du cimetière St-Fidèle de Fassett. |
| 2014-13 | Règlement de citation de la Croix de chemin de Fassett. |
| 2014-14 | Règlement relatif à la régie interne du conseil. |

Les règlements sur la tarification des services ont été abrogés en 2014.

Sommaire de la dette Fin 2014

| Emprunt | Emprunt Initial | | Solde au 2014-12-31 | | | Date de Fin |
|---|-------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| | Date | Emprunt | Solde | | | |
| | Début | | Global | Québec | Fassett | |
| Bouclage et amélioration | 2002 | 160 476 \$ | 72 925 \$ | | 72 925 \$ | 2022 |
| Eaux usées - 1 Interception et traitement des eaux usées | 2007-03-20 | 733 125 \$ | 376 000 \$ | 162 700 \$ | 213 300 \$ | 2032 |
| Eaux usées - 2 Interception et traitement des eaux usées | 2009-10-06 | 818 000 \$ | 521 700 \$ | 313 100 \$ | 208 600 \$ | 2031 |
| Aqueduc - Forage et raccordement des puits | 2006-09-26 | 483 900 \$ | 263 875 \$ | 88 900 \$ | 174 975 \$ | 2026 |
| Infrastructures | 2012-01-30 | 1 330 100 \$ | 1 175 600 \$ | 611 300 \$ | 564 300 \$ | 2042 |
| Camion incendie | 2009-12-06 | 224 788 \$ | 182 600 \$ | | 182 600 \$ | 2029 |
| Camion rescue | 2011-01-15 | 27 955 \$ | 6 244 \$ | | 6 244 \$ | 2015-12-04 |
| Tracteur | 2011-01-15 | 23 348 \$ | 5 180 \$ | | 5 180 \$ | 2015-12-04 |
| Total des emprunts | | 3 801 692 \$ | 2 604 124 \$ | 1 176 000 \$ | 1 428 124 \$ | |

Note 1 - Vous devez comprendre que, sur la dette totale de 2 604 124 \$, 45,16 %, soit 1 176 000 \$ appartient au Gouvernement du Québec qui paie ses subventions sur 10 ans.

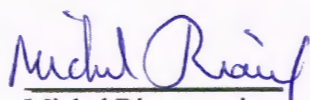
Note 2 - Pour mieux refléter la dette réelle de la municipalité, nous avons ajouté les emprunts pour le camion "rescue" des incendies et le tracteur même si les 2 emprunts sont pour une période de 5 ans se terminant fin 2015.

Montants significatifs payés à des fournisseurs

| FOURNISSEUR | DESCRIPTION | MONTANT |
|--|-----------------------------------|-------------------|
| BELL MOBILITÉ INC. | CELLULAIRES ET PAGET | 1 887,00 |
| C.R.S.B.P. DE L'OUTAOUAIS | FRAIS POUR BIBLIOTHÈQUE | 2 382,00 |
| CARLE FORD INC. | PIECES POUR CAMIONS | 2 752,00 |
| CAZA MARCEAU + SOUCY BOUDREAU | FRAIS D'AVOCATS | 930,00 |
| ÉMILIO SÉGUIN LTÉE | SABLE, GRAVIER, NIVELAGE | 1 966,00 |
| ÉNERGIES SONIC RN | DIESEL POUR VÉHICULES | 5 548,00 |
| GROUPE ULTIMA INC. | ASSURANCES MUNICIPALES | 12 666,00 |
| HYDRO-QUEBEC | COUT ÉLECTRICITÉ | 28 162,00 |
| IMPRIMERIE PAPINEAUVILLE INC. | PAPETERIE DIVERSE | 1 827,00 |
| LABORATOIRE D'ANALYSES S.M. | ANALYSE EAU POTABLE ET USÉE | 4 284,00 |
| LES DISTRIBUTIONS AQUEDUC INC | PIÈCES AQUEDUC - ÉGOUTS | 1 918,00 |
| LES ENT. ELECT. B. MARENGER | ENTRETIEN LUMINAIRES DE RUE | 2 076,00 |
| | DÉNEIGEMENT-SABLAGE ET | |
| LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS | TRANSPORT | 12 935,00 |
| LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS | BALAYAGE DES RUES 20 | 995,00 |
| LES ENTREPRISES JEFFREY DESJARDINS | EXCAVATION | 3 225,00 |
| M.R.C. PAPINEAU | QUOTES PARTS | 25 167,00 |
| MÉCANIQUE MOBILE G.CÉRÉ | RÉPARATION CAMIONS | 4 726,00 |
| MONALARME | FRAIS DE SURVEILLANCE | 1 776,00 |
| MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO | ENTRAIDE POUR INCEND | 1 466,00 |
| MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE | ENTRAIDE POUR INCEND | 4 559,00 |
| OFF. MUN. HABITATION DE PAPINEAUVILLE | COTISATION ANNUELLE | 2 949,00 |
| PG SOLUTIONS INC. | SYSTÈME COMPTABILITÉ | 10 057,00 |
| QUINCAILLERIE PAPINEAU ENR. | PRODUITS DIVERS | 1 460,00 |
| RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON | VÉRIFICATION COMPTABLE | 16 671,00 |
| SERVITECH INC | ÉVALUATION + NOUVEAU ROLE | 23 526,00 |
| SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC | IMMATRICULATIONS | 4 990,00 |
| TRICENTRIS | COTISATION 2014 | 985,00 |
| VIDEOTRON LTEE | TÉLÉPHONE BUREAU ET TV | 1 498,00 |
| WASTE MANAGEMENT | ENFOUISSEMENT DÉCHET | 11 500,00 |
| XYLEM CANADA COMPANY | RÉPARATION DE LA POMPE EAUX USÉES | 4 213,00 |
| | | 199 096,00 |

La loi nous demande de déclarer les montants de plus de 25 000 \$ octroyés. Dans un souci de transparence, nous vous listons tous les montants significatifs payés à des fournisseurs.

Les totaux illustrés peuvent varier à la fin de l'année car il y a une projection faite pour les factures à venir.


Michel Rioux, maire